

1. Présentation

L'association **Couleurs Sauvages**, créée en avril 2004, est installée à **La Riche**, dans le département de l'**Indre-et-Loire (37)**, au sein de la **région Centre-Val de Loire**.

Elle est titulaire de l'agrément **Jeunesse et Éducation Populaire (JEP) n° 2024-JEP-37-009**.

L'association est née de la volonté d'un groupe d'ami-es souhaitant partager sa passion et son respect du patrimoine naturel, ainsi que de contribuer activement à la sensibilisation environnementale. Les motivations écologiques des fondateur-rices et des bénévoles actuels placent l'Éducation à l'Environnement au centre de son action. Plus largement, ses objectifs s'inscrivent dans les valeurs de l'Éducation Populaire.

1

2. Objet de l'association

- **Valoriser** le patrimoine naturel de la région Centre-Val de Loire et d'autres territoires.
- **Soutenir** la création de projets environnementaux : outils pédagogiques, productions audiovisuelles, expositions, ressources multimédias, ouvrages...
- **Développer et organiser** des animations nature auprès de tous les publics.

3. Valeurs

Pour Couleurs Sauvages, l'Éducation par l'Environnement doit permettre à **chaque personne**, quel que soit son parcours, ses capacités ou son origine, de trouver sa place dans la société, dans ses relations aux autres, à elle-même et à l'environnement.

Cette éducation repose sur des méthodes **respectueuses, inclusives et adaptées** à chaque individu.

Informé et sensibilisé sont des leviers essentiels pour faire évoluer notre regard sur la Nature et sur les liens que nous entretenons quotidiennement avec elle.

En découvrant les richesses naturelles, en comprenant les interactions et les besoins des écosystèmes, nous pouvons mieux les préserver.

Ainsi, l'Éducation à l'Environnement est indispensable auprès :

- Des publics scolaires,
- Des structures de loisirs,
- Des groupes spécifiques,
- Comme du grand public.

Elle se décline à travers diverses approches pédagogiques.



4. Finalité

Former des personnes respectueuses, conscientes des enjeux environnementaux, et épanouies dans un environnement viable et préservé.

La finalité de l'acte pédagogique est le **développement et l'épanouissement de chaque individu**. Pour cela, Couleurs Sauvages met en avant :

- **L'autonomie** : Favoriser l'épanouissement en permettant le développement de toutes les dimensions de la personne. Être épanoui·e, c'est agir avec enthousiasme et en accord avec soi-même. Les approches variées et la mobilisation des sens offrent à chacun·e des possibilités d'expression et de réalisation. L'objectif est de donner envie, et de permettre de prendre plaisir à découvrir et à apprendre.
- **La socialisation et la tolérance** : L'apprentissage de la citoyenneté et de l'écocitoyenneté passe par la compréhension des règles naturelles qui régissent les espèces vivant sur la planète que nous partageons. La découverte des notions de biotope, d'interdépendance, de cycles de vie ou encore de gestion durable favorise la tolérance. Tout est mis en œuvre pour encourager la communication, les échanges et la coopération, sans prosélytisme. Se connaître soi-même permet de mieux apprécier et respecter les autres.
- **La responsabilisation** : Développer une conscience globale de l'environnement en comprenant les enjeux écologiques actuels. Analyser les interactions entre les êtres humains et la planète. Fournir des outils permettant à chacun·e d'agir librement selon ses valeurs, ses envies, ses compétences et ses possibilités.

2

5. Moyens

5.1. Méthodes pédagogiques

Couleurs Sauvages privilégie une **pédagogie active**, permettant à chaque participant·e d'être acteur·rice de ses apprentissages.

Deux concepts structurent les projets éducatifs :

- La **pédagogie de projet**,
- La **découverte progressive**.

L'évaluation est intégrée à l'animation :

- Évaluations en cours d'activité (jeux, retours d'expérience) ;
- Bilans finaux réalisés par les animateur·rices, les responsables de groupe et les participant·es ;



5.2. Choix thématiques et pédagogiques

L'association privilégie les moments d'immersion, de découverte progressive, de contact direct avec les milieux naturels.

Afin de sensibiliser le plus grand nombre, les actions sont **accessibles à tous les publics** : scolaires de la maternelle au lycée, centres de loisirs, familles, adultes, personnes en situation de handicap. Les contenus sont adaptés à chaque groupe, grâce à une cohérence entre attentes, méthodes et objectifs.

Couleurs Sauvages s'est développée autour de 2 grands axes :

- **Éduquer à la nature** : découvrir la biodiversité animale et végétale, les écosystèmes, le milieu forestier, le milieu ligérien.
- **Sensibiliser aux enjeux environnementaux** : explorer les énergies, la qualité de l'air, le cycle de l'eau, l'exploitation des milieux, la gestion et le tri des déchets, l'agriculture et l'alimentation.

Pour répondre à ces 2 axes et s'adapter aux différents publics, Couleurs Sauvages privilégie les approches pédagogiques suivantes :

- **Naturaliste**, comprendre les milieux, les espèces et leurs interactions ;
- **Sensorielle**, ressentir pour mieux appréhender ;
- **Ludique**, favoriser l'intégration de notions complexes de manière active, notamment pour les plus jeunes ;
- **Artistique**, valoriser les acquis.
- **Imaginaire**, particulièrement adaptée aux jeunes et aux familles, facilitant l'immersion et l'appropriation ;

5.3. Ressources humaines

Les membres de l'équipe et stagiaires sont au minimum titulaire du **BAFA**, du **BAFD**, d'un **BTS Gestion et Protection de la Nature**, ou du **BPJEPS** option Éducation à l'Environnement.

Une grande partie des membres du **Conseil d'Administration** et des bénévoles dispose de compétences ou de formations en :

- Éducation à l'Environnement,
- Éducation Nationale,
- Naturalisme (photographes, artistes, auteur·rices naturalistes...).



Couleurs Sauvages encourage la création de **projets à long terme**, garants d'une meilleure compréhension des enjeux et d'une réelle appropriation des milieux. Des réunions préparatoires sont organisées afin de construire un partenariat équilibré :

- L'enseignant·e reste l'expert·e pédagogique,
- L'animateur·rice intervient comme personne ressource et propose une approche complémentaire au cadre scolaire.

5.4. Moyens matériels

L'association dispose d'un local, mais privilégie les animations :

- **Sur le terrain ;**
- **Dans les écoles ou sur leurs espaces naturels ;**

Elle possède un centre de ressources spécialisé (ouvrages naturalistes et pédagogiques). Elle utilise des outils pédagogiques adaptés à chaque thématique et à chaque public, non comme supports de l'animation mais comme compléments ou outils d'évaluation.

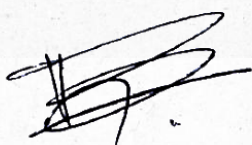
5.5. Travail en réseau

Couleurs Sauvages collabore notamment avec :

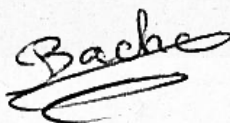
- Le **GRAINE Centre-Val de Loire**, pour les échanges de pratiques.
- Le **Réseau d'Éducation à l'Environnement 37 (REE 37)** dont l'association est structure référente en Indre-et-Loire, dans ce cadre elle entretient une relation régulière avec diverses structures d'éducation à l'environnement telles que la Maison de la Loire du 37, L'Arbre Voyageur, le Conservatoire d'Espaces Naturels, la LPO, la SEPANT...
- L'association collabore avec l'**Éducation Nationale**, pour l'organisation de rencontres enseignant·es / éducateur·rices.
- L'**ADIL 37 / ADEME**, apporte des conseils techniques, prêts d'outils pédagogiques, formations de référent·es énergie.

Révisé le 20 novembre 2025

Le président,
Thierry Potier



La trésorière,
Suzanne Bachard



La secrétaire,
Linda Cardona-Potier

